12143-FS.pdf

SANIPOUSSE SAS
15 rue Copernic, 41261 LA CHAUSSEE-ST-VICTOR-cedex

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom du produit : SANIBRUIZ SR3
Code produit : RL39SR - RL28SR - RL17SR
Date : 21/03/2011 **IR** :04

1-Identification de la substance / préparation et de la Société

Désignation commerciale: SANIBRUIZ SR3
***Type d'utilisation :** Désinfection des surfaces en contact avec les denrées alimentaires.
AMM Ministère de l'Agriculture: n°2040038 - Bioci de: TP1, TP2, TP4
Fournisseur:
Nom / Raison Sociale: SANIPOUSSE SAS
15 rue Copernic
BP 10015
41261 La Chaussée-St-Victor Cedex
FRANCE
Téléphone : 33 (0)2 54 43 75 75
Télécopie : 33 (0)2 54 43 76 64
courriel : contact@sanipousse.com
N° d'appel d'urgence ORFILA: tel: 01 45 42 59 59

2-Identification des dangers

Aérosol classé extrêmement inflammable par la Directive 2008/47/CE
Principaux dangers:
F+ – EXTREMEMENT INFLAMMABLE
R 12 : Extrêmement inflammable.



**** Risques spécifiques:***
Vapeurs pouvant s'enflammées au contact de points chauds.

3-Composition / information sur les composants

***Nature chimique:** Préparation liquide solvantée à usage biocide
Composant(s) contribuant au danger:
-Alcool éthylique
n°CEE 200-578-6
n°CAS 64-17-5
concentration ..... C ε 50%
symbole..... F
phrase R 11



H225, P210

4-Premiers secours

Consignes générales:
-ALERTER UN MEDECIN -NE JAMAIS FAIRE BOIRE OU FAIRE VOMIR SI LE PATIENT EST INCONSCIENT OU A DES CONVULTIONS.
Contact avec la peau:
Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de complications.
Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement avec une solution oculaire (DIPHOTERINE) ou avec de l'eau en maintenant les paupières écartées pendant 15 minutes. Consulter un ophtalmologiste.
Ingestion:

Adelya, Terre d'Hygiène

12143-FS.pdf

12143-FS.pdf

Ne pas faire vomir si le sujet est inconscient. Alerter rapidement un médecin, lui montrer l'étiquette
Inhalation:
Faire respirer de l'air frais.

5-Mesures de lutte contre l'incendie
Moyens d'extinction :
- appropriés :
Eau, anhydride carbonique, poudre, mousse.
Dangers spécifiques:
Inflammable. Mélange air/vapeurs d'alcool explosif.(Voir chapitre 9).
Méthodes particulières d'intervention :
Refroidir à l'eau pulvérisée les réservoirs exposés au feu.
Protection des intervenants:
En cas d'incendie à proximité du produit, utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement complet de protection.
Protection de l'environnement:
Attention aux rejets accidentels induits par les moyens d'extinction d'incendie.

6-Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
Précautions individuelles:
S'assurer que le personnel d'intervention porte les protections individuelles appropriées.(voir ch.8)
Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter l'étalement du produit et son déversement dans les égouts en retenant le produit avec du sable, de la terre ou tout autre absorbant similaire non combustible.
Méthodes de nettoyage:
Récupération:
Récupérer le maximum de produit par pompage, ou absorption.
Elimination:
Le nettoyage à l'eau d'importantes quantités de produit en direction des égouts ne doit être effectué qu'avec l'accord préalable des autorités compétentes.

7-Manipulation et stockage
7.1-Manipulation:
Mesures techniques:
Eviter le contact avec les yeux.
Précautions:
Manipuler à l'écart de toute source d'ignition, de flammes.
Conseils d'utilisation:
Manipuler dans des zones bien ventilées
Eviter le contact avec les produits mentionnés au chapitre 7-2.
7.2-Stockage:
Mesures techniques:
Bien refermer le récipient après usage.
Conditions de stockage:
-recommandées:
Stocker dans des locaux ventilés et tempérés à l'abri de toute source d'ignition et de chaleur. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à des températures supérieures à 50℃.
-à éviter:
Stockage à proximité des matières incompatibles.
Matières incompatibles:
Produits oxydants puissants,.acides forts.
Matériaux d'emballage:
-recommandés:
Polyéthylène, polypropylène, acier inoxydable, acier avec revêtements spéciaux.
-déconseillés:
Matières plastiques incompatibles. Métaux légers (Al, Zn, Galva, Sn), acier ordinaire.
Installations classées:
Préparation relevant de la législation sur les installations classées.

Adelya, Terre d'Hygiène

12143-FS.pdf

12143-FS.pdf

SANIPOUSSE SAS
15 rue Copernic, 41261 LA CHAUSSEE-ST-VICTOR-cedex

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom du produit : SANIBRUIZ SR3
Code produit : RL39SR - RL28SR - RL17SR
Date : 21/03/2011 **IR** :04

N° de rubrique ICPE : 1433 (liquide inflammable).

8-Contrôle de l'exposition / protection individuelle
Mesures d'ordre technique:
Ventilation sur le poste de travail Poste d'eau et fontaine oculaire sur le poste de travail.
Paramètres de contrôle:
Valeurs limites d'exposition au lieu de travail:
VLE = 5000 ppm ou 9 500 mg/m3 (éthanol).
Valeurs moyennes d'exposition au lieu de travail:
VME = 1000 ppm ou 1900 mg/m3 (éthanol).
Equipements de protection individuelle: *Protection respiratoire:
Equipement de protection respiratoire en cas d'exposition probable à des taux supérieurs à la VME sur le lieu de travail (atmosphère de type brouillard)
Protection des yeux:
Masque ou lunettes de sécurité avec protections latérales selon la norme NF EN 166.
Mesures d'hygiène:
Ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant la manipulation.

9-Propriétés chimiques et physiques

-Etat physique à 20℃:	Liquide
-Couleur:	Incolore à jaune
-Odeur :	Alcool
-Valeur du pH pur:	7,0 + 1,0
-Températures spécifiques de changement d'état: .	
Ebullition	80℃
-Point d'éclair:	14℃
-Température d'auto-inflammation:	460℃ -
Caractéristiques d'explosivité:	2%
(en % volume dans l'air).	12%
-Masse volumique:	0,875 g/cm3 à 20℃
-Solubilité:	Eau
- **Aérosol :**	pression relative à 20℃ : 10 bars +/- 0,5 bar

10-Stabilité et réactivité
Stabilité
Produit stable dans les conditions normales d'emploi.
Conditions et Matières à éviter:
Voir chapitres 5, 6, 7 et 8.
Produits de décomposition dangereux:
Aucun connu.

11-Informations toxicologiques
Inhalation:
L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
DL50 (inhalation, rats, 4 heures) : > 8000 mg/l (éthanol).
Contact avec les yeux:
Possible irritation par contact direct prolongé.
Contact avec la peau:
Non irritant dans les conditions normales d'emploi. Peut être légèrement irritant sur une peau lésée ou desséchée, peut provoquer un dessèchement des couches supérieures de l'épiderme en cas de contacts directs prolongés et/ou répétés.
DL50 (dermique, rats) : > 20000 mg/kg (éthanol).
Ingestion:
Irritation des muqueuses digestives (vertiges, somnolence).
DL 50 (orale, rats): 5000 à 10000 mg/Kg (éthanol).
Maladies professionnelles:
Tableau n°12 : Hydrocarbures aliphatiques et acycli ques.

Adelya, Terre d'Hygiène

12143-FS.pdf

12143-FS.pdf

12-Informations écologiques
Mobilité:
Air: le produit est volatil.
Sol: le produit étant soluble dans l'eau pourra être entraîné par les pluies
Eau: le produit est soluble dans l'eau.
Persistance et dégradabilité:
Les composants de ce produit respectent les critères de biodégradabilité définis dans le Règlement européen CE/648/2004 du 31/03/2004 relatif aux détergents. La biodégradabilité primaire est supérieure à 90% en 28 jours, la biodégradabilité ultime est supérieure à 60% en 28 jours.
DCO = 1492 mg O2/g.
Ecotoxicité:
CE 50 - 24 h / daphnies (*Daphnia magna*) : 7600 mg/l (éthanol).
CL 50 - 24 h / poissons : > 10000 mg/l (éthanol).
**** Effet sur le traitement des effluents:***
L'éthanol ne présente pas de risque appréciable vis à vis des organismes de traitement des effluents, de la flore et de la faune aquatique.

13-Considérations relatives à l'élimination
Elimination du produit
Se conformer à la législation en vigueur concernant les rejets. Ne pas jeter les résidus à l'égout ou en milieu naturel. Faire traiter les quantités importantes de produit par une société spécialisée.
Elimination des emballages: Se conformer à la législation en vigueur. Rincer soigneusement l'emballage à l'eau après utilisation (récupérer la solution de rinçage pour son usage habituel) avant de faire traiter / recycler par une société spécialisée. Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion : ne pas exposer à la chaleur des emballages non nettoyés.
Nomenclature déchets :
N° de code : 20 01 29, déchets contenant des substances dangereuses (Décret n°2002-540 du 18/04/02).

14-Informations relatives au transport
Réglementations internationales:
Voies terrestres:
-ADR:
N°UN : 1950 = AEROSOLS INFLAMMABLE
Liquide inflammable, N.S.A. (éthanol)
Classe: 2
Code classement : 5F
Classement Etiquette: 2.1
Groupe emballage : II

15-Informations réglementaires
Réglementation communautaire:
Selon la Directive 1999/45/CE concernant l'étiquetage des préparations dangereuses
-Classification CEE: .....
-Symbole de danger: ..... F+ – Extrêmement inflammable
-Phrases de risques:
R 12 : Extrêmement inflammable.
-Conseils de prudence:
S 16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S 23: Ne pas respirer les vapeurs et aérosols.
S 45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S 51 : utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Réglementation française:
-Protection des travailleurs:
-Maladies à caractère professionnel : articles L461 et R461 du Code de la Sécurité Sociale.
-Travaux interdits : articles L234 et R234 du Code du travail.
-Hygiène et sécurité : articles L232 et L233 du Code du Travail.
-Aération et assainissement des locaux : articles R232 du Code du Travail.

Ydéka, Terre d'Hygiène

12143-FS.pdf

12143-FS.pdf

SANIPOUSSE SAS
15 rue Copernic, 41261 LA CHAUSSEE-ST-VICTOR-cedex

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Nom du produit : SANIBRUIZ SR3
Code produit : RL39SR - RL28SR - RL17SR
Date : 21/03/2011 **IR** :04

-Protection de l'environnement:
-Installations classées : Loi 76-663 du 19 juillet 1976 modifiée, articles L511 et L512 du Code de l'Environnement.

16-Autres informations
-Cette fiche de données de sécurité a été réalisée conformément à la Directive 91/155/CEE modifiée par la directive 2001/58/CE, à la Directive européenne 1999/45/CE, et aux arrêtés français du 09/11/2004. Ce document a été élaboré en prenant en compte les informations des fiches de données de sécurité des substances entrant dans la composition du produit.
-Voir également la fiche INRS n°48 (alcool éthylique)
-Produit réservé à un usage exclusivement professionnel.
-Produit conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (arrêté du 08.09.99)
Conformément au Règlement européen CE/648/2004 du 31/03/2004 relatif aux détergents, contient : - Désinfectant.
Texte des symboles et phrases de risques employés au paragraphe 3 :
F+ - Extrêmement inflammable.
R 11 : Extrêmement inflammable.

Remarque:
"Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit."

"L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable."

Adelya, votre hygiène

12143-FS.pdf